



Lettre de distribution du samedi 11 janvier 2014 à la ferme Vandame, à Villiers-le-Bâcle

L'édito, les nouvelles de nos agriculteurs partenaires,
en dernière page, produits distribués aujourd'hui & prochaines distributions

Décret de la ZPNAF, nouvelle charte des Amap à venir... Très bonne année à tous.

L'édito
du mois

Le décret de délimitation de la ZPNAF (Zone Protégée Naturelle Agricole et Forestière) est enfin paru le 31 décembre, in extremis, comme on dit.

Nous attendions depuis deux ans la délimitation précise de cette zone prévue par la loi du Grand Paris de 2011, qui protège durablement, à priori, au moins 2300 ha de terres agricoles sur le plateau. Ce retard n'a pas empêché quelques ministres de réaliser une opération de communication autour de cet événement. Bien entendu ils ont vanté le verre « à moitié plein » alors que plusieurs associations, dont l'Amap, dénoncent le verre qui se « vide » inexorablement depuis des années.

J'utilise cette image car manifestement nous regardons le même objet, l'agriculture du plateau, mais pas du tout de la même manière. Ces politiques se sont flattés, comme d'autres avant eux, du travail accompli : « *le projet d'aménagement du plateau de Saclay ne se fera pas au détriment des terres agricoles qui constituent une exceptionnelle richesse paysagère, environnementale et nourricière* » (extrait du communiqué de presse), alors qu'il s'agit bien d'un recul pour l'agriculture du plateau, avec 300 ha consommés pour urbaniser.

Encore une fois, comme au temps de Madame Péresse, les chiffres sont manipulés dans la

communication puisque des terrains **des vallées** alentours sont comptabilisés dans la zone protégée, ce qui permet aux politiques d'annoncer crânement plus de 2400 ha pour la ZPNAF, alors que les 2300 ha protégés prévus dans la loi doivent être délimités **sur le plateau**... Or y sont-ils vraiment? Et bien débrouillez vous pour le savoir. La liste des parcelles protégées est disponible dans le décret et les citoyens pointilleux sur le respect de la loi n'ont qu'à faire l'addition par eux même. C'est là que nous en sommes précisément et malheureusement. Il y a néanmoins à priori, d'après les premiers calculs, de bonnes chances que nous soyons au dessus des 2300 ha.

Petit lot de consolation tout de même pour nous lors de cette communication, une certaine reconnaissance de l'activité associative et militante : « *À l'occasion de la publication de ce décret, Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement, en charge du Grand Paris, Philippe Martin, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, tiennent à saluer la mobilisation et la persévérance de tous ceux – associations, particuliers, entreprises, sentinelles du développement durable – qui militent depuis des décennies pour préserver*

le plateau de Saclay, cet exceptionnel poumon vert à quelques kilomètres du cœur de la métropole du Grand Paris » (extrait du communiqué de presse).
.../...

N'oubliez pas l'**AG de l'AMAP le 26 janvier 2014**
à Villiers le Bâcle, à 14h30.

Nous comptons sur votre présence et au moins sur votre pouvoir.
(Convocation envoyée par email)

Très bonne année 2014 à tous.

Cette année verra arriver la nouvelle charte des Amap. Le travail de réécriture aura duré presque deux ans à travers de multiples consultations organisées dans toute la France. Un peu plus d'un millier d'Amap ont contribué. 385 amendements sont remontés et ont été discutés. Nous nous sommes retrouvés mi-décembre, le temps d'un week-end, dans l'Oise, plus de 120 personnes, consommateurs et producteurs de toute la France, pour débattre des derniers 151 amendements au texte. J'ai vécu un moment fort et très enthousiasmant de la dynamique associative dans laquelle nous sommes tous embarqués, amapiens, producteurs et consommateurs. C'est un très beau et très généreux projet. J'espère que vous aurez la joie

de découvrir très prochainement le nouveau texte de la charte et les très belles valeurs qu'il véhicule, et que vous éprouverez, comme moi, un certain bonheur à participer, à votre échelle, à de si belles aspirations pour notre société.

Le progrès est toujours en marche, j'espère sincèrement « pour le meilleur » plus que « pour le pire », en comptant parvenir, par ces initiatives citoyennes, dans la durée, à une réelle évolution positive de nos sociétés.

Très cordialement, et en espérant vous retrouver nombreux lors de notre AG du 26 janvier,

Cyril G.

Ferme Vandame

Traditionnellement, la fin d'une année sonne l'heure des bilans du travail effectué pendant les douze mois écoulés. Un bilan n'est pas seulement d'ordre économique, il peut aussi revêtir l'aspect humain.

Pour Cristiana et moi, l'année 2013 était celle du passage à 100% de la ferme en agriculture biologique. Une expérience riche d'enseignements techniques, la pensée qu'enfin on atteignait un objectif de zéro pesticides et donc un respect plus grand de la terre qui nous nourrit. Le problème majeur pour notre année de transition a été une météo détestable du mois d'octobre 2012 à juin 2013, soit l'intégralité de la période culturale. Les pluies et les températures froides auront eu raison de notre engagement et anéanti la plus part de nos espérances de récoltes abondantes. Effectivement, en bio, le rendement est conditionné principalement par une météo clémente à la différence de l'agriculture conventionnelle qui supporte mieux des conditions climatiques difficiles.

Malheureusement, force nous est de constater que cette conversion se solde par un échec financier d'une part, mais plus important encore, par une épreuve humaine de toute une année. Pour faire court, le bio nécessite une force de travail supplémentaire que nous ne soupçonnions pas, ceci rajouté à la demande journalière du fournil nous a conduit à franchir la limite du raisonnable bien souvent.

Tout notre travail depuis toujours a été organisé autour de la qualité de vie pour pouvoir profiter de moments privilégiés en famille. Ces moments n'ont plus fait partie de notre vie en 2013...

Le résultat financier est catastrophique, le manque à gagner entre le bio et le conventionnel est énorme et

pour la première fois depuis que nous avons repris la ferme, nous allons clôturer avec un résultat déficitaire. C'est pourquoi nous avons décidé de ne garder en bio que 80 hectares sur les 236 que nous cultivons en attendant des jours meilleurs !

En effet, nos engagements financiers auprès des banques ne nous permettent pas de risquer une deuxième année déficitaire.

Pour revenir à des choses plus amapiennes, nous voudrions faire le point sur la récolte de lentilles. Cette culture est passée à travers les mailles de la météo difficile et nous espérons atteindre le rendement moyen de 1500kg/hectares, mais c'était sans compter sur les pigeons parisiens qui se sont posés dans le champ de lentilles, se faisant, ils ont littéralement plaqués la récolte au sol et nous n'avons jamais pu la récolter. Nous avions semé 9500m², dont 3440m² pour honorer vos contrats, à savoir 516kg. La récolte totale n'a été que de 500kg, donc en théorie la part amap était de 36% soit 180kg. Pour vous, cela revenait à avoir 1kg pour trois payés.

Nous avons décidé d'honorer le contrat à hauteur de 2,5kg en prenant sur la part qui nous revenait. Cela permet à tous de profiter au mieux des contrats engagés et pour nous, c'est un geste de remerciements à ceux d'entre vous qui nous ont soutenus contre vents et marées dans la production de cette culture souvent difficile. Par contre, il faut aussi savoir tirer les enseignements du passé et nous sommes obligés de constater que pour les lentilles, nous avons eu plus souvent du mal à honorer les contrats (même en semant le double de ce que qui était prévu), qu'à vous fournir ce pourquoi vous aviez payé. .../...

Vous recherchez un covoiturage et ne disposez pas d'accès Internet, ou ne trouvez pas d'offre vous convenant sur le site de covoiturage? Vous êtes dans l'impossibilité de retirer votre commande lors d'une distribution ?
Contact : groupe-liens@lesjardinsdeceres.net et au numéro : 06 07 58 85 64 (laissez un message)

C'est pourquoi nous abandonnons définitivement la production de lentilles. Car à force de ne pas vous fournir ce que vous avez acheté, même si nous ne sommes pas forcément responsables, à un moment cela n'est plus satisfaisant ni pour vous ni pour nous.

Voilà, il ne reste plus qu'à rassembler toutes nos énergies pour que l'année 2014 soit une renaissance dans notre vie de travail et que vous puissiez en profiter généreusement.

Il nous reste à vous souhaiter une nouvelle année riche de vie, de santé et de bien être.

Cristiana et Manu



Dans la cave, les bénévoles, distribution Pommes de terre, décembre 2013 : une super ambiance, poétique et théâtrale !

Légumes d'hiver de Serge Coussens

C'est la dernière distribution des légumes d'hiver du contrat 2013. Il était temps car les courges et les oignons jaunes s'abiment. Les carottes restées en pleine terre sont parfaites, d'une grande fraîcheur.

Le moment est donc venu de remercier les amateurs de légumes pour leur confiance ainsi que Cristiana et Manu pour le prêt de la parcelle de terre et d'un lieu de stockage.

Pour bien préparer le contrat 2014, Serge ouvre un livre d'or pour recueillir nos commentaires et suggestions : à écrire un verre de soupe en main ! En effet, il fera ses achats de semences en conséquence, notamment auprès du GIE Le Biau Germe. Il s'agit d'un groupement d'une vingtaine d'agriculteurs qui produit et commercialise des semences paysannes. Qui dit paysannes... ne dit pas hybrides.

Semences hybrides ? L'essentiel des fruits et légumes que nous mangeons, même bio, est issu de semences hybrides qui ont deux gros défauts : elles sont « protégées » par des droits de propriété intellectuelle et appartiennent donc aux semenciers industriels (hyper concentrés : 70% du marché est alimenté par 10 semenciers) et

elles ne peuvent généralement pas être ressemées (accessoirement, elles sont à plus « haut rendement » dans des conditions de terroir et climat strictement idéales et donc sont dépendantes des engrais chimiques et pesticides pour atteindre cet idéal).

Semences paysannes ? Elles sont libres de droit, plus rustiques, elles évoluent et s'adaptent avec le terroir. Bien sûr, elles se ressemement et sont l'expression et la garantie de la biodiversité.

Des interactions mortifères entre droit français et droit européen attaquent aujourd'hui le droit des paysans européens (et donc des consommateurs) à produire leurs semences, à les commercialiser et à commercialiser les fruits et légumes qui en sont issus, afin de les obliger à acheter des semences industrielles ainsi que tout le « package » des produits chimiques.

Donc, merci à Serge de nous garantir du bio, du libre et du vivant jusque dans la graine et de lutter ainsi contre l'érosion de la biodiversité, et l'érosion des goûts, des formes et des couleurs.

Guilaine M. pour le groupe Coussens



Les fromages de chèvres

Mauvaise nouvelle : Il n'y aura de fromages de chèvres à cette distribution. Les aléas du printemps dernier et de l'été ont causé un décalage des naissances, et donc pas encore de retour de la lactation des chèvres. Marion M.

Les réunions du conseil d'administration sont ouvertes à toutes et à tous, prochain CA le 13 janvier, puis les 13/02, 10/03, 10/04. Pour y participer, contactez nous : 06 82 65 93 99

Distribution Lentilles...

La part distribuée au titre du pre-achat récolte 2013 est de 2.5 kg suite aux choix de Cristiana & Manu, à lire dans Les Nouvelles de la Ferme Vandame. Vous pouvez dès aujourd'hui retirer tout ou partie de votre contrat, ou bien, si en décembre vous avez déjà retiré 1kg de lentilles, vous pouvez aujourd'hui en prendre le solde (1,5 kg).

NOTA : ■ Venez avec vos contenants. ■ Nous distribuons par quantités de 1kg, 1,5 kg (solde) et 2.5 kg (totalité) pour faciliter la tâche des bénévoles.

Produits distribués et contrats à souscrire aujourd'hui

Pré acheté par contrat : Fromages, crème, lait (de vache) – Champignons (à partir de 15h) – Viande du Perche & jus de pomme – Poulets & oeufs – Pain & brioches – Pommes de terre, farine, lentilles – Légumes d'hiver – Pommes

Contrats à souscrire : Huiles de tournesol et colza – Huile d'olive – Produits laitiers de vache – Viande du Perche & jus de pomme – Champignons – Sel – Ferme Vandame contrat 2014 : Pommes de Terre & farine

Prochaines distributions : le samedi à 14h30, à la ferme Vandame

Prochaine distribution le samedi 08 février 2014,
puis les samedi 08/03, 05/04, 17/05, 14/06, 05/07.

Les rendez-vous des Jardins de CERES

Vie du territoire :

- **Du 06 au 11 janvier 2014** : Semaine d'action, contre le projet de « la ferme-usine des Milles Vaches ».
Plus d'infos sur <http://www.novissen.com/Pages/Actionsrecentes.aspx>

- **22 janvier 2014** : Séminaire sur la « Réutilisation de l'eau usée traitée : Place et enjeux des techniques séparatives et membranaires ».
Plus d'infos sur <http://www.mediaterre.org/actu,20140102100831,3.html>

- **Du 7 janvier au 1er février** : Le mois Palaisien de la photo, 8ème édition, entrée libre, à la MJC de Palaiseau. En particulier, « Palaiseau, le plateau, un entre-deux », photos de C. Donzaud.

- **Du 04 au 11 février 2014** : 31ème édition du Festival international du film d'environnement. Une centaine de films et 22 webdocumentaires donneront des nouvelles du monde. Huit prix seront décernés à l'issue de la compétition officielle.
Plus d'infos sur <http://fife.iledefrance.fr/>



Presse - le jour de la distribution, retrouvez et achetez à l'accueil :

Le numéro du mois (et celui du mois précédent s'il a été diffusé après la distribution) du mensuel « **L'âge de faire** » traitant de sujets d'Écologie, de Citoyenneté et de Solidarité est disponible à l'accueil.

